

Nevers, le 19 juin 2025

Fabien BAZIN
Le Président

Madame Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté
4 square Castan, CS 51857
25031 BESANCON

Madame la Présidente,

Je souhaite attirer votre attention sur la problématique d'acheminement des élèves internes au collège Noël BERRIER de Corbigny provenant de l'agglomération de Nevers. Lors de nos précédents échanges, vous nous avez indiqué qu'il n'était pas envisageable d'instaurer un point d'arrêt sur la ligne 679 NEVERS-CORBIGNY, actuellement en service pour desservir le collège Saint-Léonard de CORBIGNY.

Or, cette absence de desserte directe constitue un frein au développement du collège Noël-BERRIER, qui accueille depuis 2024 un internat d'excellence. Ce dispositif permet à 44 élèves internes de bénéficier d'un parcours d'enseignement artistique, en partenariat avec les compagnies culturelles implantées localement.

Vous avez précisé dans votre dernier courrier que les élèves peuvent être accueillis gratuitement sur le réseau MOBIGO. Cependant, il n'existe pas de liaison directe entre Nevers et Corbigny. Les élèves n'ont pas de solutions de transport.

Aussi, je sollicite de votre part :

- l'autorisation pour les élèves internes au collège Noël BERRIER de pouvoir emprunter la ligne de bus 679 NEVERS-CORBIGNY déjà opérationnelle,
- et la création d'un point d'arrêt à proximité du collège Noël BERRIER, afin de faciliter le déplacement des collégiens internes, pourvus les lundis matin et vendredis soir de sacs conséquents de voyages. La création d'un point d'arrêt pour le collège Noël BERRIER n'implique pas la mise en œuvre de moyens supplémentaires pour la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette adaptation mineure aurait des effets significatifs pour les élèves concernés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

Fabien,

Fabien BAZIN

Président du Conseil départemental